



Motion de soutien

Les territoriaux de Longwy sont en grève et le maire menace la liberté d'expression syndicale

La fédération CGT des services publics ne saurait accepter qu'un maire, élu de la République et employeur local interdise les rassemblements syndicaux sur le parvis de la mairie et menace d'envoyer la police.

De même nous ne pouvons tolérer qu'un maire admoneste un syndicaliste qui porte les revendications des agents grévistes, tout en l'accusant de « mettre le feu à la mairie ».

Enfin, il convient de rappeler à l'employeur municipal de la ville de Longwy qu'un préavis implique l'ouverture de négociations et non pas une fin de non-recevoir.

Dans de telles circonstances, la Fédération apporte tout son soutien au syndicat de Longwy et à son secrétaire général, ainsi qu'à tous les syndicats et militants dont l'action est entravée par des pratiques patronales peu scrupuleuses de la démocratie sociale.

Montreuil, le 5 octobre 2022